

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 18 juin à vingt heures. Le Conseil Municipal  
En exercice : 10 de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en  
Présents : 7 session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la  
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 6 Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,  
Pour : 6 KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, TONON  
Contre : 0 Yannick

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s :

Absent(e) : RAYSSEGUIER Christian, LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Délibération N°2024\_D18

**Objet : Subvention à l'association Arts Passion pour 2024.**

Date convocation :

14 juin 2024

**Mr MILHET Benoit ne participe pas à la délibération et sort de la salle.**

Une proposition de subvention est faite pour l'association Arts Passion.

Date affichage :

14 juin 2024

Proposition de subvention pour l'association « Arts Passion » : 600€

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 18 juin 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à  
Boissezon, les jours, mois  
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au  
registre des délibérations  
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture :

Le 18 juin 2024